

31 JANVIER 2013 - VŒUX 2013 – DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE

Mesdames et messieurs bonsoir.

Bienvenue à vous tous et merci d'avoir répondu à notre invitation.

Vous dire en préambule que vous avez failli ne pas être là pour cette soirée ! En effet je n'étais pas spécialement motivé et ce n'était pas à cause de mes ennuis physiques mais plutôt, pour une certaine lassitude et une certaine tension également, liées à notre intercommunalité, que certains défendent et que d'autres veulent quitter ! Mais j'en reparlerai un peu plus tard. C'est donc grâce à la sagesse du conseil municipal que cette cérémonie a été organisée pour perpétuer la tradition, aussi merci à l'équipe municipale pour cette mobilisation.

Je voudrais d'abord excuser : madame la députée-maire de Pau, Martine Lignière Cassou, madame Monique Sémavoine maire de Mazères-Lezons, monsieur Huerga, président de l'établissement public foncier local Béarn-Pyrénées et son directeur, monsieur Laudenbach, monsieur Philippe Bergeroo-Campagne, trésorier-payeur et notre receveur municipal.

Bienvenue donc à tous : les élus, madame la conseillère générale Natalie Francq, monsieur le président de Gave et Coteaux, André Cauhapé, mes collègues maires de la communauté de communes Gave et Coteaux, leurs adjoints et conseillers, monsieur Roger Pédeflous adjoint au maire et représentant la maire de Mazères. Bienvenue également à monsieur Jean-Louis Escario maire honoraire de Rontignon mon prédécesseur, madame Pandelé, directrice de la maison d'accueil spécialisée (MAS) de Rontignon, monsieur l'adjudant de gendarmerie Gravot représentant le capitaine Holsenburger, commandant la communauté de brigades de Gan, mesdames et messieurs les employés intercommunaux et les employés municipaux souvent en première ligne pour recevoir les doléances de nos concitoyens, mesdames les enseignantes, les délégués des parents d'élèves, les présidents et dirigeants d'associations, les chauffeurs bénévoles de l'association "*Roulez Seniors*", mes collègues du conseil municipal et des commissions extra-municipales et leurs conjoints, les anciens membres du conseil et leurs conjoints.

Un grand merci également à tous pour l'ensemble du travail effectué en 2012 ; chacun dans votre domaine vous avez contribué à rendre la vie plus agréable dans notre commune. Je vous invite bien sûr à suivre cette voie pour 2013 et suivantes !

Je commencerai donc par les choses agréables à savoir, vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2013, beaucoup de bonheur, santé surtout, bien inestimable, et réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers. Bonne année également à tous les administrés de Rontignon.

Comme il est de tradition aussi, je sacrifierai à la règle de présenter rapidement le bilan 2012 des travaux et les projets 2013.

Au préalable, rappeler que 2012 était une année riche en élections, avec quatre journées consacrées pour deux d'entre elles aux présidentielles et pour deux autres aux législatives. Si les électeurs de Rontignon se sont fortement mobilisés pour la première (90 % de votants), la seconde a été moins suivie avec seulement quelque 60 %... Nos citoyens s'essoufflent assez vite ! Peut être faudrait il, comme dans certaines démocraties, regrouper plusieurs élections le même jour... mais revenons aux affaires locales.

POUR LES RÉALISATIONS TOUT D'ABORD.

► **C'est le PLU** (plan local d'urbanisme) qui a été le gros chantier de l'année pour le conseil municipal et nous n'avons pas comptabilisé pour certain(e)s d'entre nous les heures de réunions, les textes étudiés, les plans analysés, etc. Après quelques "retouches" à notre projet initial (diminution des surfaces constructibles au Hameau : 1 ha en moins) exigées par le SCoT, nous avons réussi nos passages devant les divers organismes : commission agricole, conseil général, syndicat intercommunal de l'eau potable, État, avec malgré tout une étude complémentaire liée à l'environnement... que du bonheur !!! Alors bien sûr pour le citoyen "lambda", c'est quelque chose de totalement abstrait, voire transparent... Pourtant, ce PLU va engager la commune pour son organisation et son développement pour les 10 à 12 prochaines années. Croyez bien également que les propriétaires fonciers ont été attentifs à ce document !

Où en sommes-nous sur ce dossier ? L'enquête publique ayant été réalisée du 3 décembre au 3 janvier, nous allons recevoir le 1^{er} février le commissaire enquêteur qui va nous présenter son rapport suite aux observations portées par le public durant l'enquête. Le conseil aura ensuite à approuver le PLU et nous attendrons l'arrêté du préfet qui décidera alors de l'application du PLU sur notre territoire. Il faut savoir que sur la seule année 2012, le budget consacré à ce projet est de 38 500 €.

► **Travaux de voirie** : nous avons réglé en 2012 les travaux réalisés fin 2011 (trottoirs du bourg en enrobé, accès stade, parking bus, placette, rue du Vieux-Bourg) pour la somme non négligeable de 61 000 €.

► **Enfouissement basse tension au Hameau** : 37 800 €. Les travaux ont été coordonnés avec l'enfouissement de la moyenne tension effectué par ERDF. Le but est clair : plus de sécurité dans la desserte en électricité en même temps qu'un aspect esthétique non négligeable.

► **Matériels liés au plan de désherbage** : 37 000 € avec une subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne de 50 %. Il s'agit d'un broyeur, d'une balayeuse et d'un porte-outils.

► **Acquisition tracteur** : Merci à la mairie de Mazères qui n'avait plus l'utilité de son petit tracteur de marque "Kubota". Pour 1 500 €, il nous rend aujourd'hui de grands services.

► **Informatisation de l'école** : 5 000 € avec une subvention de l'État à hauteur de 50 % dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Ont été installés à l'école un système de vidéoprojection interactif dans la classe des grands, un système de vidéoprojection au plafond dans la classe des petits et l'école a été dotée de 6 ordinateurs

de type Net-book. Le choix de ces équipements a été déterminé avec le personnel enseignant et des spécialistes de l'éducation nationale.

- ▶ **Coup de jeune à l'école et adaptation.** Chacun a pu voir le travail de restauration réalisé à l'entrée principale (peintures, remise en place de la sculpture) venu compléter la rénovation complète et l'aménagement de la classe des grands (peintures, tableaux, rangements). Le coin sieste a été adapté et agrandi et des rideaux ont été installés pour un coût de 2 500 €.
- ▶ **Le foyer :** des travaux sur le réseau électrique (4 000 €) et la plomberie (1 000 €) ont été réalisés.
- ▶ **Achat d'un terrain :** l'établissement public foncier local (ÉPFL) Béarn-Pyrénées réalise une opération de portage foncier au profit de la commune (la parcelle de quelque 3 662 m² est cadastrée n°AE30, rue des Pyrénées) d'un terrain de la succession Doassans pour un coût de 183 000 €. Cette parcelle, supportera une opération d'habitat aidé dont la définition est en cours.
- ▶ **Des études particulières ont été réalisées :**
 - **Mise en accessibilité de la voirie et des bâtiments publics au profit des personnes handicapées.** Cette étude a été réalisée par le PACT Béarn-Bigorre pour un coût de 3 740 euros. Une réunion publique sera organisée dans les prochaines semaines pour présenter les résultats de l'étude ;
 - **Un diagnostic technique amiante** a été réalisé sur l'école afin de s'assurer de la sûreté des lieux. Cette étude, menée par le cabinet d'expertise Alain Bernis de Bosdarros a démontré l'absence de produits amiantés à l'école. Le dossier technique résultant est en ligne sur le site de la commune ;
 - **La légionella a été dépistée dans nos bâtiments publics.** Pour un coût de 850 euros, le laboratoire agréé Labhya a traqué les petites bêtes dans les circuits de production d'eau chaude de l'école, du foyer et du stade... sans rien détecter ; les usagers peuvent se doucher sans risque !
- ▶ **Voiries et terrassement :** nous avons réalisé des travaux de remise en état de la chaussée au Chemin des Crêtes et au chemin Castagnou et de terrassement des accotements au chemin des Sources pour un montant de 15 000 euros.
- ▶ **Arrêtés de limitation de tonnage :** les travaux que je viens de mentionner ont démontré que le chemin des Crêtes et le chemin Castagnou, anciens chemins ruraux revêtus, ne sont pas conçus pour supporter des transports lourds et répétés. Aussi, avons-nous pris des arrêtés limitant le tonnage sur ces voies. De même pour la sécurité sur la D37, nous avons interdit le stationnement en bordure de cette voie sur toute la traversée du bourg. Tous les riverains de ces voies ont été individuellement avertis de ces mesures de police.
- ▶ **Acquisition d'un véhicule automobile utilitaire :** pour équiper nos services techniques et faciliter le travail de notre agent communal, l'acquisition d'un fourgon d'occasion a été décidée pour 11 000 €. Vous devriez le voir circuler très prochainement.
- ▶ **Des animations festives ont également ponctué notre année 2012 avec :**
 - Le goûter des Aînés en février, le repas en avril, le voyage à Artouste en octobre, ces animations ont été organisées par la commission municipale "Fêtes et loisirs" du conseil municipal que nous remercions pour son implication.
 - Les fêtes patronales fin juin, avec point d'orgue pour quelque 200 convives, la bodega du samedi soir avec orchestre ; bravo au comité des fêtes !
 - Les 25 ans de l'ASMUR football, le 9 juin, sur les installations sportives de Rontignon avec près de 600 personnes, joueurs actuels, anciens, supporters et amis du club qui se sont retrouvés sur ou autour du stade et avec le dîner qui a réuni plus de 400 convives dans cette salle, bravo également aux bénévoles organisateurs de ces retrouvailles.
 - La fête des écoles, fin juin qui a réuni enfants, parents, grands parents dans un moment de convivialité ; merci aux enseignantes pour la préparation de cette fête et aux parents qui ont aidé.
 - "Les femmes du 6^e étage" ont rassemblé près de 150 personnes le 9 août après un casse-croûte musical proposé par l'ASCUR et l'ACCA de Rontignon. Belle soirée de cinéma sous les étoiles en partenariat avec le conseil général !

LES PROJETS.

- ▶ **plan local d'urbanisme (PLU) :** l'achèvement de ce document d'urbanisme est l'objectif n°1 de la commune. Après l'intégration des éléments du rapport issu de l'enquête publique, l'approbation sera prononcée très probablement dans le courant du mois de mars. Le document sera applicable 1 mois plus tard.
- ▶ **Terrain de la succession Doassans :** 2013, sera l'année de prise de décision pour le type de construction retenue sur cette parcelle.
- ▶ **Vilcontal :** les choses avancent, bien sûr trop lentement à nos yeux mais ce n'est pas une mince affaire ! Gave et Coteaux propriétaire des lieux a signé une promesse de vente qui expire le 31 mars prochain : 2,5 ha de terrain sont concernés qui supportent 8 500 m² couverts pour l'installation, au delà du Canal des Moulins, d'activités propres à cette zone réservée à l'économie. En outre Gave et Coteaux est en procédure d'appel d'offres pour retenir un assistant à maîtrise d'ouvrage qui nous accompagnera pour déterminer avec précision l'aménagement général de cette zone de 12 ha et qui devrait comprendre notamment 70 logements.

- ▶ **Voirie** : nous allons solliciter le service voies et réseaux de l'agence publique de gestion locale, service auquel nous venons d'adhérer pour suppléer la déficience de l'État (DDTM). Ce service nous assistera pour mettre en place un programme conséquent d'entretien de la voirie communale.
- ▶ **Bâtiments** : nombreux sont les chantiers à programmer en 2013.
 - la mise aux normes de la salle de l'étage du foyer avec notamment la réalisation obligatoire d'un escalier extérieur ;
 - le remplacement des huisseries de l'école, la réfection et l'adaptation des sanitaires à la maternelle et la poursuite en régie des travaux de peinture ;
 - la construction d'un abri extérieur pour les matériels techniques non attractifs à côté du bâtiment actuel et l'étude sur le réaménagement complet de ce bâtiment et sa mise aux normes.
- ▶ **Rond point sur la D37** : pour assurer la desserte sécurisée du futur parc d'activités du Moulin côté Gave de Pau et pour débiter le bouclage de la voirie côté coteaux via la rue du Béarn, un rond-point est programmé à l'entrée Ouest du village par le conseil général. Nul doute que ce rond-point aura un effet bénéfique sur les véhicules circulant sur la rue des Pyrénées en leur faisant réduire la vitesse.
- ▶ **Éclairage du stade annexe** : le dossier est entre les mains du syndicat départemental d'énergie ; plusieurs subventions ont été demandées et certaines sont déjà obtenues à l'heure actuelle. Il s'agit d'offrir à nos jeunes une structure supplémentaire éclairée pour les entraînements du soir (Uzos étant saturé par les effectifs du club et Mazères ayant mis une nouvelle surface éclairée, ce point devrait donc sensiblement s'améliorer dès la rentrée prochaine de nos sportifs).
- ▶ **Rythmes scolaires** : la loi n'a pas encore été votée mais avant le 31 mars les communes devront faire connaître leur choix quant à la date de démarrage de la semaine de 4,5 jours : soit à la prochaine rentrée de septembre (avec une aide de 50 € par enfant), soit à celle de l'année suivante (septembre 2014). Il faut savoir que les mairies devront assurer un temps réservé à des activités sportives, culturelles, éducatives de 3 h. par semaine. Il y aura donc un budget à assurer mais également du Personnel qualifié à embaucher pour des durées de travail courtes... ce n'est pas évident ! Même s'il y a une vingtaine d'année au conseil municipal de l'époque j'avais voté contre la diminution de 4,5 jours à 4 jours (j'estimais qu'on privilégiait les loisirs et le confort des parents, au détriment de l'aspect scolaire de l'enfant), j'avoue que le retour à 4,5 jours dans les conditions sus-énoncées va créer un véritable casse-tête pour les petites communes que nous sommes !

ENFIN J'ÉVOQUERAI QUELQUES SUJETS RELATIFS À DIVERSES STRUCTURES INTERCOMMUNALES.

- ▶ **En matière d'assainissement collectif**, le syndicat regroupant les communes d'Uzos, de Rontignon et de Narcastet (créé il ya 30 ans par des visionnaires et que je préside actuellement) a réalisé en 2012 des extensions importantes de réseaux sur la commune de Narcastet (centre équestre, mairie, propriété Calle, chemin "Darrè Puts"). L'investissement a été lourd : quelque 90 000 €, financés pour partie par une subvention du conseil général et pour le reste, sur les fonds propres du syndicat ; ce qui doit rassurer les délégués à la communauté de communes : le transfert de ce syndicat à Gave et Coteaux n'engendrera aucune "dettes à payer" pour la communauté, nos finances sont saines et il n'y a aucun emprunt en cours !
Créé le 23 juin 1972, ce syndicat sera dissous le 1^{er} janvier 2014, la main étant reprise par la communauté de communes Gave et Coteaux qui vient de prendre la compétence assainissement collectif comme le prévoit la réforme territoriale. L'expérience trentenaire de la rive gauche, complétée de celles d'Aressy et de Bosdarros, sera sûrement bénéfique à toute la communauté.
- ▶ **Dans le cadre de la communauté de communes Gave et Coteaux**, justement, et comme le président m'y a autorisé, lui même ayant prévu "de faire court", je vais donc en profiter pour m'exprimer sur ce sujet d'actualité. Un constat tout d'abord : nous avons dépensé beaucoup d'énergies à propos de la réforme territoriale. Après que nous ayons pensé, début 2012 que le périmètre de notre communauté de communes restait en l'état, les communes d'Assat puis de Narcastet, demandaient, durant le 4^e trimestre 2012 et à titre individuel, donc dans le cadre du droit commun et non plus dans celui de la réforme territoriale générale (mais profitant de l'aspiration provoquée par cette réforme), de quitter Gave et Coteaux pour rejoindre le Pays de Nay. Certains arguments avancés, n'étant pas à mon sens recevables ; mais chacun est bien sûr libre de son opinion...

Toujours est-il que la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) a rendu son avis et il est favorable aux 5 maires et au président qui souhaitent que Gave et Coteaux perdure et permette de faire avancer les projets que nous avons en route – et dont le président vous fera part – . Je ne pense pas non plus que monsieur le préfet déjugera dans sa décision finale, la commission composée d'élus...

Néanmoins et pour conclure mes propos, depuis 1992, date de création du district Gave et Coteaux, la commune de Rontignon n'a rien demandé de particulier sur son territoire (en dehors des services communs offerts à tous : déchetterie, ordures ménagères, crèches, roulez seniors), elle a au contraire apporté beaucoup aux finances de la communauté de communes jusqu'en 2005, grâce à une taxe professionnelle forte issue d'une entreprise florissante sur son territoire... (la laiterie Vilcontal en l'occurrence) et maintenant que nous avons une nécessité de reconvertir la friche industrielle, certains voudraient nous abandonner au milieu du gué... ce n'est pas très "sympa" et le conseil municipal de Rontignon attend de votre part soutien et solidarité, d'autant que le projet Vilcontal est également un beau projet mis dans l'escarcelle de la CdC, n'en doutez pas !

Merci de votre attention ! ... et bonne année à tous !

Jean Carrère